

# SERVICES OFFERTS

**Étudiants en médecine – IMC/IDC/ICP**  
Secteur de la médecine - Monitorat

À faire lors du premier jour de stage uniquement

## SERVICE DE L'ADMINISTRATION DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

<b>Heures d'ouverture</b>	Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 16h00 - Fermé entre 12 et 13h.
<b>Localisation</b>	Réception du Pavillon S - 850, rue Saint-Denis, 2 <sup>e</sup> étage, porte S02.120
<b>Personne-ressource</b>	<a href="mailto:imc-idc.monitorat.enseignement.chum@ssss.gouv.qc.ca">imc-idc.monitorat.enseignement.chum@ssss.gouv.qc.ca</a>

## CARTE D'ACCÈS CHUM

Pour circuler au CHUM, la carte d'accès est requise

- **IMC/IDC** : Pour récupérer votre carte, se présenter au Centre d'apprentissage du 2<sup>e</sup> étage du Pavillon S (S02.301) situé au 850, rue Saint-Denis avant le cours de la 2<sup>e</sup> semaine de votre stage.
- **ICP** : Votre carte vous sera remise le 1<sup>er</sup> jour de votre stage, lors de l'accueil au Centre d'apprentissage du 2<sup>e</sup> étage du Pavillon S (S02.301) situé au 850, rue Saint-Denis avant le cours de la 2<sup>e</sup> semaine de votre stage.
- Veuillez conserver votre carte d'accès CHUM pour tout autre stage à venir.
- Pour remplacer une carte d'accès endommagée ou perdue, présentez-vous au bureau de gestion des accès, situé au rez-de-chaussée du CHUM, pavillon C, local C01.6123 près de l'entrée principale du CHUM, situé au 1051, rue Sanguinet **à partir de 9 h.**

## VESTIAIRES (CASIERS PARTAGÉS) CHUM

- **Vestiaire** : 850, rue Saint-Denis, Pavillon R, au R02.206.
  - Vestiaire muni d'un pavé numérique (le code vous est transmis dans le courriel d'avis d'accueil).
  - Vestiaire mixte, salles de bains en face disponibles pour se changer.
  - Utilisez votre cadenas personnel.
  - Placez-vous 2 par casier (pour stages de groupe ou en cohorte).
  - **À la fin de votre stage, il est obligatoire de libérer votre casier.**  
La DEAC se réserve le droit de couper le cadenas s'il n'est pas retiré quotidiennement. La DEAC n'est pas responsable des effets personnels non récupérés à votre départ.
  - Ne rangez aucun objet de valeur (argent ou bijoux) dans les casiers. La DEAC n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

## SARRAUS ET UNIFORMES

À faire via un ordinateur CHUM – Uniquement

**Les carrousels à uniformes sont accessibles 2 h après l'émission de votre carte d'accès CHUM**

- Sélection de la taille des uniformes - [procédure](#)
- Utilisation du carrousel d'uniformes - [procédure](#)
- Vous avez droit à 3 uniformes et 2 sarraus
- Vous pouvez sélectionner et récupérer vos uniformes via les carrousels qui sont situés près des vestiaires.
- Votre carte d'accès est nécessaire pour accéder aux carrousels.
- Si vos uniformes et vos sarraus ne sont pas retournés via les chutes à retour, il vous sera impossible d'en récupérer d'autres.
- Port de l'uniforme à l'extérieur est interdit.

*En cas de besoin, vous pouvez contacter le Service à la clientèle – Logistique au poste 20610*

**Tout ce qui est emprunté au CHUM doit être retourné au CHUM !**

## SÉCURITÉ CHUM

- Pour faire ouvrir une porte, composez le poste **38393**